



## **[Info Public Sénat] Délégation aux collectivités du Sénat : le sénateur Bernard Delcros devrait succéder à Françoise Gatel**

**C'est le sénateur centriste du Cantal qui va, selon toute vraisemblance, prendre la succession de Françoise Gatel à la tête de la présidence de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat. La sénatrice a été nommée au gouvernement.**

Par [François Vignal](#)

Publié le 09/10/2024 à 17:47

Ce n'est pas le poste le plus connu du grand public, mais au sein de l'assemblée des territoires, c'est une fonction qui compte. Depuis la nomination de la sénatrice UDI, Françoise Gatel, au gouvernement, comme ministre chargée de la ruralité, du commerce et de l'artisanat, la présidence de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat, que la sénatrice d'Ille-et-Vilaine occupait, est vacante.

Elle restera forcément dans les mains des centristes. Dans le cadre de l'accord conclu au sein de la majorité sénatoriale, entre le groupe LR et le groupe Union centriste, sur la répartition des postes à responsabilité – les LR n'ayant pas de majorité sans les centristes – la délégations aux « coll ter » revient en effet à un membre du groupe UC.

Selon les informations de [publicsenat.fr](#), c'est le sénateur centriste du Cantal, Bernard Delcros, qui devrait, selon toute vraisemblance, être le prochain président de la délégation. Le groupe UC doit encore officialiser ce choix. Maire pendant 16 ans de Chalinargues, village de 326 habitants, il a été élu sénateur la première fois en 2015.